ECONOMIE
D'ENERGIE

HYUNDAI

Véhicules légers

↪ **Achat ou location** longue durée (+24 mois) d'un ou plusieurs :

- Véhicule léger (M1) **neuf 100% électrique** = voiture particulière
  M1 = *Véhicule conçu et construit pour le transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum ;*

↪ Sont éligibles les **personnes morales, physiques, ou les collectivités territoriales, leurs groupements ou leurs établissements publics.**

↪ Les véhicules de **démonstration** sont éligibles si l'achat (facturation) ou la prise de location intervient dans un délai compris entre 3 et 12 mois suivant sa première immatriculation.

Le montant de la prime dépend du type de personne morale et de la taille du parc total de véhicule géré.

MONTANT DE LA PRIME CEE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE LÉGER (M1) NEUF		
Personnes morales ou collectivités		
*Pour une **personne morale** gérant un parc total ou filiale d'un groupe gérant **un parc total supérieur à 100 véhicules automobiles***	*Pour une **collectivité** gérant un **parc supérieur à 20 véhicules automobiles, un loueur ou un vendeur** de véhicules*	*Pour une **autre personne morale** (qui gère un parc total inférieur à 100 véhicules) ou **une collectivité** (qui gère un parc inférieur à 20 véhicules)*
428,87€	321,29€	535,72€

Depuis le 1er juillet 2025, le bonus écologique pour les **particuliers** est supprimé et remplacé par le Coup de Pouce (CDP) « *Véhicules particuliers électriques* » dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Ainsi, l'achat ou la location d'un **véhicule électrique par un particulier** (TRA-EQ-117) est éligible à une prime CEE bonifiée si le véhicule respecte les conditions supplémentaires (similaires au bonus écologique) ci-dessous :

1. Véhicule léger électrique neuf de catégorie **M1**
2. Atteignant un **score environnemental** de 60 points minimum
3. Dont le **coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 euros** toutes taxes comprises (incluant le cas échéant le coût d'acquisition ou de location de la batterie)
4. Dont la **masse en ordre de marche est strictement inférieure à 2 400 kg**

→ *Cette prime Coup de Pouce n'est pas cumulable avec le bonus écologique ou avec les autres incitations mises en place dans le cadre du dispositif des CEE (notamment le programme PRO-INNO-85 « Location sociale de voitures électriques »)*

Pour les particuliers, le montant de la prime varie selon l'éligibilité du véhicule au Coup de Pouce CEE (voir slide 3) et selon les revenus du ménage (ménage précaire ou modeste ou autre).

MONTANT DE LA PRIME CEE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE LÉGER (M1) NEUF			
Particuliers (personnes physiques)			
Si le véhicule n'est pas éligible au CDP CEE	Si le véhicule est éligible au Coup de Pouce CEE		
	Pour les ménages en situation de précarité énergétique*	Pour les ménages modestes**	Pour tous les autres ménages
354,50€	**4 200€**	**4 200€**	**3 200€**

*Ménages en précarité énergétique	
Nb de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage (€)
1	23 768
2	34 884
3	41 893
4	48 914
5	55 961
Par personne supplémentaire	7 038

**Ménages modestes	
Nb de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage (€)
1	28 933
2	42 463
3	51 000
4	59 549
5	68 123
Par personne supplémentaire	8568

→ *Basé sur le revenu fiscal de référence du ménage.*

KONA

INSTER

OCÉANE
GROUPE